

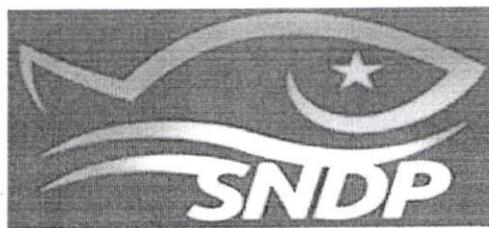


REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

MINISTERE DES PECHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION DE POISSON



RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Au titre de l'exercice 2020

JUIN 2021

Elaboré par les commissaires aux comptes

MOUHAMEDOU TIJANI
Expert-Comptable

OUMOUL KHAYRI BA TALL
Expert-Comptable

SOMMAIRE

- I. Rapport général des Commissaires aux Comptes
- II. Rapport spécial des commissaires aux comptes
- III. Etats financiers
 - Actif
 - Passif
 - Charges
 - Produits
- IV. Notes aux Etats Financiers
 - Note sur l'Activité
 - Note sur les Principes et méthodes comptables
 - Notes complémentaires sur les postes et rubriques des états financiers

I- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux membres du Conseil d'administration,

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'arrêté n°744 du 21/12/2017 du Ministère de l'Economie et des Finances, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de la Société Mauritanienne de Distribution de Poissons (SNDP) au titre de l'exercice 2020. Ces états financiers comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et des annexes.
2. Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport qui porte sur le contrôle des états financiers de synthèse, ainsi que sur les vérifications légales et réglementaires requises, en vertu des dispositions de l'article 475 de la loi 2000-05 portant code de commerce, modifiée et complétée par la loi 2015-032.
3. L'arrêté des états financiers relève de la responsabilité immédiate de la direction générale de la SNDP qui assure la gestion de la société sous la responsabilité du conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable mauritanien, et reconnues sur le plan international. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.
4. Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Notre examen a été effectué en conformité aux normes internationales d'audit (ISA) et aux diligences du commissariat aux comptes en Mauritanie, notamment les dispositions de l'Arrêté R N°819/MF/DTEP du 06/11/2000, portant organisation du travail, étendue de la mission, responsabilité et définition des normes de travail des Commissaires aux Comptes et les Normes mauritanies (MSA). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.
5. Nos travaux consistent à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Ils consistent également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction générale pour l'arrêté des comptes, ainsi que pour la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
6. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Observations sur la revue des comptes annuels :

7. Le compte Régie d'Avances Accréditif présente un solde de 1 406 065,92 MRU au 31/12/2020, composé essentiellement des avances sur les dépenses des centres de distribution non justifiées depuis quelques exercices. Les montants non encore justifiés doivent être validés auprès des débiteurs identifiés et être régularisés, ou à défaut apurés. Dans l'état actuel des choses, nous estimons qu'une provision de 1 201 440 MRU devrait être constituée pour palier au risque de non recouvrement.
8. Les comptes clients comprennent un montant de 1 263 878,3 MRU d'arriérés sur les points de distribution, qui remontent aux années antérieures. Une provision correspondante devrait être constituée pour constater le risque de non recouvrement que nous estimons élevé.
9. Les immobilisations corporelles, qui figurent dans les comptes pour une valeur nette de 138 944 215 MRU en 2020 (contre 96 614 845 MRU en 2019) n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique en bonne et due forme à la clôture de l'exercice.

Opinion sur les comptes annuels :

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des points soulevés aux paragraphes 6 à 9 précédents :

10. Les états financiers ci-joints, ont été établis et présentés conformément aux normes comptables généralement admises, notamment le plan comptable mauritanien.
11. Nous estimons que ces états financiers qui se caractérisent par un total de bilan de **320 838 525.19 MRU**, un résultat déficitaire net de **11 253 164.04 MRU**, et tels que présentés aux pages **8 à 14** du présent rapport, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle de la situation financière de la SNDP au 31 décembre 2020 et du résultat de ses opérations pour la période qui a pris fin à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis.

Vérification des obligations légales et réglementaires :

12. La SNDP n'a pas préparé un rapport de gestion de l'exercice conformément à la réglementation, aussi nous n'avons pas d'observation à signaler sur la conformité des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière de la société.

L'article 210 (nouveau) du Code de Commerce dispose : « A la clôture de chaque exercice, le conseil d'administration ou les gérants dressent des états de synthèse et établissent un rapport de gestion écrit. Le rapport de gestion expose la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les évènements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi... ». Les articles 454 et 517 précisent le contenu du rapport de gestion.

13. La liasse fiscale établie n'est pas conforme au modèle prévu par la législation fiscale Mauritanienne. Par ailleurs, elle n'a pas été certifiée par un expert-comptable ni transmise à la Direction Générale des Impôts dans les conditions réglementaires.

Remarques spécifiques et faits marquants de la période :

14. Les stocks de la société sont valorisés à leur prix de vente homologué, qui est de 5 MRU par kg. Cette pratique, qui déroge des principes comptables de valorisation du stock acquis pour la revente en l'état à son prix de revient, s'explique par le fait qu'il a été reçu à titre gracieux. Toutefois, les redevances perçues auprès des senneurs subissent un traitement comptable différent du seul fait que le mode de paiement est en espèces et non en nature, ce qui pose un problème de cohérence.

15. Par ailleurs, la partie des produits de la société en provenance des senneurs est enregistrée comme redevances (compte 74) et non comme ventes (compte 70). La seule différence est que les senneurs paient en espèces et non en nature comme les autres bateaux, n'ayant pas les moyens de congélation en mer. Cette pratique fausse l'appréciation de l'activité de la société, et surtout la comparaison des approvisionnements et des ventes d'une période à une autre ; à notre avis, toute analyse devrait être faite surtout la base du volume et par catégorie de « Produit », au lieu du chiffre d'affaires seulement, pour être pertinente.

16. Dans ses délibérations, le conseil d'administration aucune dotation à la réserve légale au moment de proposer la distribution des bénéfices, le cas échéant. L'absence de réserve légale dans les comptes de la société est une entorse aux dispositions du code de commerce qui stipule en son article 212 « A peine de nullité de toute délibération contraire, il est fait sur le bénéfice net de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, un prélèvement de 5% affecté à la formation d'un fonds de réserve appelé réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social. ».

17. La SNDP fait face à un risque pour non respect de la réglementation fiscale, pour les opérations suivantes :

17.1 Le montant de l'IMF précompté sur les fournisseurs s'élève à 2 005 066 MRU dans les comptes au 31/12/2020, montant retenu sur les factures et non intégralement versé au trésor public, dont 339 177 MRU remonte aux exercices antérieurs.

17.2 L'impôt sur le bénéfice dû à l'administration fiscale s'élève à 22 028 398 MRU dans les comptes au 31/12/2020, dont 19 233 538 MRU remontent aux exercices antérieurs.

17.3 La société n'a pas élaboré et transmis une déclaration annuelle des salaires. La SNDP est tenue d'adresser une déclaration annuelle des salaires (DSA) dans les 15 premiers jours du mois de février conformément aux dispositions de l'article 69 bis du CGI.

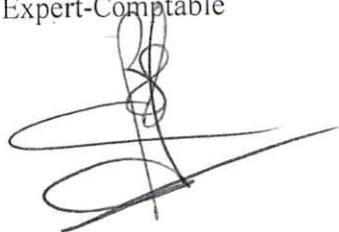
17.3 L'impôt sur les traitements et salaires (ITS) s'élève au 31/12/2020 à 1 878 261 MRU, dont 1 369 201 MRU constitue des arriérés qui remontent aux exercices antérieurs.

18. L'article 18 du décret portant création de la SNDP prévoit la conclusion d'un contrat programme avec l'Etat pour définir les objectifs ainsi que les engagements réciproques entre la SNDP et l'Etat. Toutefois ce contrat programme n'a pas été élaboré à notre connaissance.

Fait à Nouakchott, le 05/07/2021

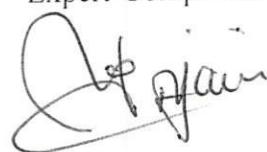
Les commissaires aux comptes

Oumoul Khayri Ba Tall
Expert-Comptable



Oumoul Khayri Ba Tall
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Mouhamedou Tijani
Expert-Comptable



II- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux membres du Conseil d'administration,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'arrêté n°744 du 21/12/2017 du Ministère de l'Economie et des Finances, et en respect des dispositions prévues par l'article 441 du code de commerce (CC), nous vous présentons notre rapport spécial, au titre de l'exercice 2020, sur les conventions réglementées prévues aux articles 439 et suivants du code de commerce.

L'article 439 du CC prévoit que « toute convention intervenant entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux, doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration. Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou directeur général est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée. »

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenant entre une société anonyme et une entreprise, si l'un des administrateurs ou directeurs généraux de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur ou directeur général de l'entreprise. ».

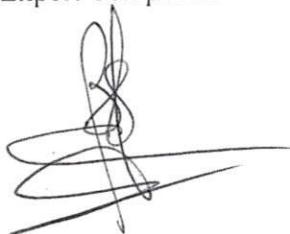
Par ailleurs, l'article 441 du CC stipule que « le président du conseil d'administration avise le ou les commissaires aux comptes de toutes les conventions autorisées en vertu de l'article 439 dans un délai de 30 jours à compter de la date de conclusion et soumet celle-ci à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire ».

Notre responsabilité ne requiert pas la mise en œuvre de procédures d'audit spécifiques dans le but de découvrir l'existence de telles conventions. Toutefois, nous avons intégré la disposition dans la lettre d'affirmation obtenue de la société à la fin de nos travaux de révision des comptes.

En application de l'article 441 sus visé, nous vous informons que nous n'avons pas eu connaissance de conventions ciblées à l'article 439 de cette loi.

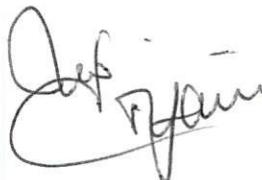
Fait à Nouakchott, le 05/07/2021
Les commissaires aux comptes

Oumoul Khayri Ba Tall
Expert Comptable



Oumoul Khayri Ba Tall
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Mouhamedou Tijani
Expert Comptable



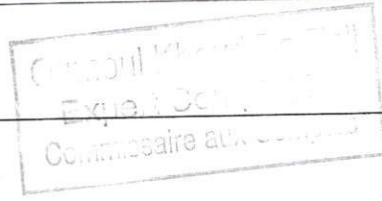

III- ETATS FINANCIERS

III.1) Bilan au 31 Décembre 2020

SNDP

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

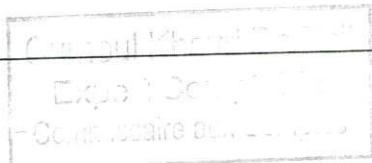
ACTIF	BRUT	Amort. et Provision	NET AU 31/12/2020	NET AU 31/12/2019
FRAIS ET VALEURS INCORPORELLES IMMOBILISE				
° Frais immobilisés	411 994,00	411 994,10	-0,10	-0,10
° Valeurs incorporelles immobilisées			-	-
IMMOBILISATION CORPORELLES				
° Terrains			-	-
° Constructions	73 462 948,00	12 684 087,00	60 778 861,00	44 987 557,00
° Aménagements, Inst.	6 617 298,00	3 125 934,60	3 491 363,40	4 099 543,40
° Matériel d'exploitation	124 092 060,90	54 344 492,80	69 747 568,10	42 365 786,10
° Matériel de transport	11 231 588,00	8 790 543,70	2 441 044,30	2 773 833,30
° Matériel de bureau et informatique	3 895 050,00	2 349 005,70	1 546 044,30	1 728 354,30
° Autres immobilisations corporelles	1 542 815,00	603 481,10	939 333,90	659 770,90
IMMOBILISATIONS EN COURS				8 822 414,20
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
° Dépôts & Cautionnements				
° Participations et titres immobilisés				
TOTAL	221 253 753,90	82 309 539,00	138 944 214,90	105 437 259,10
VALEURS D'EXPLOITATION				
° Matières et autres approvisionnements				
Stocks en cours	5 327 210,00	152 750,00	5 174 460,00	12 830 905,00
TOTAL	5 327 210,00	152 750,00	5 174 460,00	12 830 905,00
VALEURS REALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES				
° Fournisseurs débiteurs				
° Clients et comptes rattachés	72 637,00		72 637,00	10 520,00
° Personnel	27 459 062,86		27 459 062,86	13 471 589,50
° Etat & Autres collectivités publiques	1 498 925,70		1 498 925,70	1 541 251,70
° Débiteurs divers	1 496 579,30		1 496 579,30	1 344 853,30
° Disponibilités et dépôts	461 277,42		461 277,42	461 277,42
TOTAL	165 294 343,01	22 946 973,00	142 347 370,01	127 220 937,98
196 282 825,29	22 946 973,00	173 335 852,29	144 050 429,90	
COMPTE DE REGULARISATION ET D'ATTENTE				
° Charges constatées d'avance				
° Ecart de conversion	1 546 993,00		1 546 993,00	803 360,00
° Comptes d'attente et à régulariser	1 837 005,00		1 837 005,00	1 837 005,00
TOTAL	3 383 998,00		3 383 998,00	2 640 365,00
TOTAL GENERAL			320 838 525,19	264 958 959,00



SNDP

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

PASSIF	NET AU 31/12/2020	NET AU 31/12/2019
FOND DE DOTATION		
° Capital individuel ou (dont versé)	170 114 268,52	170 114 268,52
RESERVES		
° Réserves légales		
° Réserves statuaires contractuelles		
° Réserves réglementées		
° Autres réserves		
REPORT A NOUVAU (solde débiteur ou solde créditeur)		
RESULTATS NET EN ATTENTE D'AFFECTATION		
° Résultats nets de l'exercice (bénéfice ou perte)	-11 253 164,04	38 099 711,39
° Résultats nets de l'exercice antérieurs (bénéfice ou perte)	47 210 746,07	9 111 034,68
TOTAL SITUATION NETTE	206 071 850,55	217 325 014,59
– (avant ou répartition du résultat)		
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	68 780 197,00	
DETTES A LONG ET MOYEN TERME		
° Emprunts et dettes assimilées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
	TOTAL	68 780 197,00
DETTES A COURT TERME		
° Clients créateurs	365 838,50	307 453,00
° Fournisseurs et comptes rattachés	4 019 528,03	3 852 209,70
° Personnel et comptes rattachés		
° Etat et autres collectivités publiques	26 210 725,20	26 107 572,60
° Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 527 444,14	6 220 038,14
° Associés-comptes courant-groupe	7 442 375,07	10 442 375,07
° Créditeurs divers	2 420 566,70	704 295,90
° Emprunt à court terme		
° Concours bancaires courants		
	TOTAL	45 986 477,64
COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE		
° Produits constatées d'avance		
° Comptes d'attente et à régulariser		
* Ecart de conversion passif		
	TOTAL	-
TOTAL GENERAL	320 838 525,19	264 958 959,00

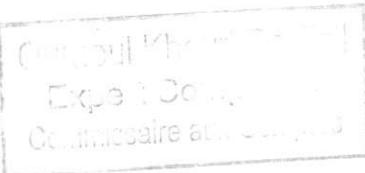


III-2) Compte de Résultat au 31-Décembre-2020

SNDP

COMpte DE RESULTAT (PRODUITS) au 31/12/2020

N° Cptes		CREDIT			Taux au 31/12/2019
		Exploitat°	H.exploitat°	Taux au 31/12/2020	
	DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION				
70	° Ventes prestations et production vendue ° Ventes de poissons Subventionnées ° Ventes de Poissons au Prix du marché	55 048 760,00	176 980,00	55 225 740,00	41 681 352,00 - 82 935 750,00 - 27 600,00
71	° Produits des activités annexes				
72	° Production stockée (ou destockage) ° Production de l'entreprise pour elle-même				
	Sous-total : productions	55 048 760,00	176 980,00	55 225 740,00	124 644 702,00
74	° Produits et profits divers	50 428 110,00	10 268 310,01	60 696 420,01	51 798 847,00
76	° Subventions d'exploitation (et d'équilibre)	19 450 376,00		19 450 376,00	
77	° Produits financiers				
78	° Reprises sur amortissements et provisions				
	Solde débiteur : Perte	18 760 723,05		18 760 723,05	
	TOTAUX	143 687 969,05	10 445 290,01	154 133 259,06	176 443 549,00
	DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)				
84	° Produits de cession d'éléments d' actif (84) ° Amortissements correspondants aux éléments cédés				
	Solde débiteur: Moins value de cession				
	TOTAL				
	DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT(85)				
82	° Résultat d'exploitation (solde créditeur)				36 471 588,99
82	° Résultat hors exploitation (solde créditeur)				14 328 026,40
840	° Plus values de cession				
855	° Réintégration des plus values à réinvestir				
	Solde débiteur : Perte avant impôt				
	TOTAL				
	18 760 723,05				50 799 615,39
	DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)				
	° Bénéfice avant impôt				50 799 615,39
	Solde débiteur : Résultat net de la période (Perte)				
	TOTAL				
	11 253 164,04				
	11 253 164,04				50 799 615,39



COMPTE DE RESULTAT (CHARGES) au 31/12/2020

N° CPTES		DEBIT			
		Exploitation	Hors exploitation	Totaux au 31/12/2020	Totaux au 31/12/2019
	DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS				
60	Coût d'achat des marchandises vendues	21 435 876,43		21 435 876,43	16 198 847,30
	° Achats Matière	3 851 245,00		3 851 245,00	-1 974 860,00
60	Consommations en provenance de tiers				
	° Achats de matières premières et autres				
	à approvisionnements (éventuellement emballages)				
	° Achats d'approvisionnements non stockés				19 825 842,60
61	° Achats de sous-traitance				
62	° Charges externes liées à l'investissement	10 050 223,00	97 650,00	10 147 873,00	9 229 325,00
63	° Charges externes liées à l'activité	54 642 441,02	45 221,00	54 687 662,02	33 075 914,71
	Sous-total : consommations intermédiaires	89 979 785,45	142 871,00	90 122 656,45	76 355 069,61
64	° Charges et pertes diverses	1 756 260,00		1 756 260,00	1 654 900,00
65	° Frais de personnel	35 652 501,00		35 652 501,00	34 770 749,00
66	° Impôts et taxes	782 567,60		782 567,60	541 450,00
67	° Charges financières				
68	° Dotations aux amortissements et provisions	15 516 855,00		15 516 855,00	12 321 765,00
	Solde créditeur : Bénéfice			10 302 419,01	19 672 331,97
	TOTAL	143 687 969,05	10 445 290,01	154 133 259,06	145 316 265,58
	DETERMINATION DES RESULTATS SUR				
	CESSION D'ELEMENTS DE L'ACTIF (84)				
84	° Valeur des éléments cédés				-
	° Frais annexes de cession transférée				-
	Solde créditeur: Plus value de cession				-
	TOTAL				-
	DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT (85)				
82	° Résultat d'exploitation (solde débiteur)			18 760 723,05	
849	° Résultat hors exploitation (solde débiteur)				
859	° Moins-values de cession				50 799 615,39
	° Engagement à réinvestir				
	Solde créditeur: Bénéfice avant impôt				
	TOTAL			18 760 723,05	50 799 615,39
	DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE (87)				
85	Perte avant Impôt			8 458 304,04	
86	IMF/CA			2 794 860,00	12 699 904,00
	Solde créditeur : Résultat net de la période (bénéfice)				
	TOTAL				38 099 711,39
				11 253 164,04	50 799 615,39

Cherif Khouma Diell
Expo 1 Comptes
Commissaire aux Comptes

CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

AU 31/12/2020

COMPTE	ELEMENTS	TOTAUX
87	Résultat comptable net	11 253 164,04
	A réintégrer	
68	Dotation aux Amortissements & aux provisions	15 516 855,00
84	Moins Value sur cession d'éléments d'actif immobilisé	
	Sous - total I	4 263 690,96
	A déduire	
74	Quote part des subventions d'équipement virée au compte de résultat	1 619 803,00
78	Reprise sur Amortissements & Provisions	
84	Plus -Value sur cession d'éléments d'actif immobilisé	
	Sous - total II	1 619 803,00
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (I-II)	2 643 887,96

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (I)

EMPLOIS FIXES	MONTANT	RESSOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT
1. Dividendes et tantièmes versés en cours d'exercice		1. Capacité d'autofinancement	2 643 887,96
2. Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé <ul style="list-style-type: none"> - Frais et valeurs incorp. immob. - Immobilisations corporelles - Immobilisations en cours 	57 846 225,00 - 8 822 414,20	2. Cessions ou réductions de l'actif immobilisé <ul style="list-style-type: none"> - Cessions d'immobilisation - Encaissements sur prêts et dépôts à long et moyen terme 	
3. Réductions des capitaux propres (prélèvements opérés sur le capital, réductions, retraits...)		3. Augmentation des capitaux propres <ul style="list-style-type: none"> - Apports en espèces ou en nature - Subventions d'équipement - Conversions d'obligations et compensations de créances 	70 400 000,00
4. Remboursement des dettes à long et moyen terme		4. Augmentation des dettes à long et moyen terme	
TOTAL DES EMPLOIS	49 023 810,80	TOTAL DES RESSOURCES	73 043 887,96
Solde créditeur : ACCROISSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT NET ¹	24 020 077,16	Solde débiteur : PRELEVEMENT DU FONDS DE ROULEMENT NET ²	

TABLEAU DE FINANCEMENT (II)

EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT	Début de l'exercice -1	Fin de l'exercice -2	Variations en (+) ou en (-) (3) = (2) - (1)
Actif circulant			
- Actif d'exploitation et réalisables			
* Stocks et « en-cours »	12 983 655,00	5 327 210,00	- 7 656 445,00
* Fournisseurs débiteurs	10 520,00	72 637,00	62 117,00
* Clients et comptes rattachés	13 471 589,50	27 459 062,86	13 987 473,36
* Autres débiteurs (42, 43, 44, 45 et 46)	3 347 382,42	3 456 782,42	109 400,00
* Prêts à court terme	-	-	-
* Valeurs mobilières de placement	-	-	-
- Disponibles	-	-	-
* Chèques, effets et coupons à l'encais.	150 167 910,98	165 294 343,01	15 126 432,03
* Banques, chèques postaux, caisse	-	-	-
* Comptes de régies d'avances et d'accréditifs	-	-	-
- Comptes de régularisation et d'attente	2 640 365,00	3 383 998,00	743 633,00
TOTAL = FRB (I) ou AC	182 621 422,90	204 994 033,29	22 372 610,39
Dettes à court terme			
- Dettes d'exploitation et hors exploitation			
* Clients créateurs	307 453,00	365 838,50	58 385,50
* Fournisseurs et comptes rattachés	3 852 209,70	4 019 528,03	167 318,33
* Autres créanciers (42, 43, 44, 45 et 46)	43 474 281,71	41 601 111,11	- 1 873 170,60
* Emprunts à court terme	-	-	-
* Concours bancaires courants	-	-	-
- Comptes de régularisation et d'attente			
TOTAL DCT (II)	47 633 944,41	45 986 477,64	- 1 647 466,77
Fonds de roulement = FRN = (I - II)			24 020 077,16

TABLEAU DE L'ACTIF IMMOBILISE

RUBRIQUES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS			(D) = (A) + (B) - (C)
	(A)			
	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT			
		Montant 2	Montant 2	
Immobilisations incorporelles ¹	411 994,00			411 994,00
frais à étaler				
Valeur incorp immobilisées	411 994,00			411 994,00
Immobilisations corporelles ¹	162 995 535,00	57 860 225,00		220 841 760,00
Constructions	55 319 676,00	18 143 272,00		73 462 948,00
Matériel d'exploitation	85 910 602,90	38 181 458,00		124 092 060,90
Matériel de Transport	10 301 588,10	930 000,00		11 231 588,10
Matériel de Bureau et Informatique	3 703 850,00	205 200,00	14 000,00	3 895 050,00
Mobilier de Bureau	1 124 520,00	372 395,00		1 496 915,00
Mobilier de Logement	18 000,00	27 900,00		45 900,00
Installations et Aménagements	6 617 298,00			6 617 298,00
Immobilisations en cours	8 822 414,20	13 541 053,80	22 363 468,00	
Immobilisations financières ¹				
 TOTALS	172 229 943,20	71 401 278,80	22 363 468,00	221 253 754,00

1. A détailler suivant les postes principaux de la classe 2.

Notes complémentaires aux états financiers

IV- Notes aux Etats Financiers

Note 1. Présentation de la Société Nationale de Distribution de Poissons

1.1. Objectifs et Opérations

Créée par décret n°2013-181 du 13/11/2013, la Société Nationale de Distribution de Poissons, dénommée SNDP, est un établissement public à caractère commercial et industriel placé sous la tutelle du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime.

La société a pour objet :

- d'approvisionner les populations en poisson et de contribuer à la réalisation des objectifs de la politique de promotion de la consommation de poisson et de sécurité alimentaire en Mauritanie dans les conditions optimales de prix, de qualité et de salubrité ;
- de gérer, d'entretenir et d'exploiter les infrastructures, les matériels et équipements mis à sa disposition par l'Etat, dans le cadre de projets de coopération ou par les collectivités locales ;
- de commercialiser ou distribuer le poisson aux populations à des prix symboliques ;
- de rechercher les moyens nécessaires pour satisfaire la demande du marché intérieur.

Le siège social de la société est fixé à Nouakchott. Le capital social s'élève à 170 114 269 MRU au 31/12/2019 qui appartient en totalité à l'Etat Mauritanien.

Sur le plan opérationnel, la société est approvisionnée à partir des captures de manière gracieuse.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

La SNDP est actuellement présente dans les 13 régions du pays par l'implantation de plateformes ou centres logistiques de congélation et de stockage pour la distribution de poisson.

1.2. Partenariat Espagnole

Dans le cadre d'un protocole administratif entre le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM) et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le développement (AECID), un financement d'un projet dénommé **Projet d'Amélioration de l'Accès de la Population Mauritanienne à la Consommation du Poisson comme Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PAAPMCRSA)**, a été mis en place. Le projet démarré en 2012 a été clôturé au cours de l'exercice 2018, et un inventaire des biens et investissements réalisés a été effectué. La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP).

Les principales composantes du PAAPMCRSA sont :

- Construction des installations de stockage, de distribution et de vente de poisson

- Fourniture d'unités de transport, d'équipements pour des plateformes/centres logistiques, poissonneries et points de vente.
- Fourniture de mobilier et matériel de bureau

Les réalisations du Projet au profit de la SNDP sont les suivantes :

- Construction de trois plateformes logistiques de congélation et de stockage de Poisson à Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa ;
- Construction de trois centres logistiques de congélation et de stockage de Poisson à Néma et Tidjikdja ;
- Construction de trois centres à Sélibabi, Aioun et Kaédi ;
- Acquisition d'un parc automobile de 04 camions de 40 tonnes, de 03 camions de 10 tonnes et 03 véhicules de service ;
- Mise en place d'un logiciel de gestion financière, de stock et des approvisionnements ;
- Réalisation de trois plans stratégiques : plan d'hygiène, plan de communication, plan de formation et de gestion des ressources humaines ainsi qu'une étude pour le ciblage des bénéficiaires de distribution de poisson ;
- Réhabilitation de 09 poissonneries modernes à Nouakchott.

A la suite de la clôture du projet les biens acquis ont été transférés à la SNDP sur la base du rapport d'inventaire transmis le 16/02/2018 avec une liste de l'ensemble des investissements réalisés. Ces immobilisations constituent la quasi-totalité des acquisitions de l'exercice 2018 évaluées à 102 297 804 MRU. Toutefois la valeur précise des éléments transférés ne figure dans aucun document officiel dûment validé par les trois parties (Etat, Projet, SNDP) pour fixer les montants (valeur brute et amortissements antérieurs) sans équivoque.

1.3. Activités

La SNDP distribue en moyenne 30 tonnes de poisson par jour (un volume de 8 000 à 10 000 tonnes par an), à travers 120 points de vente établis sur le territoire national dans les 13 wilayas de la Mauritanie. Le prix unitaire est fixé à 5 MRU le kg pour les distributions à caractère social, qui constituent l'activité principale de la société, mais elle est autorisée à vendre une partie du stock de produits à un prix de marché, ne pouvant pas dépasser 15% du stock de sécurité estimé à 2 000 tonnes.

Elle dispose de 63 employés et 320 prestataires de services, d'après les informations relatées dans le rapport d'inventaire des investissements du projet PAAPMCPRSA (chiffres de 2018).

Note 2. Principes et principales méthodes comptables

2.1. Référentiel comptable utilisé

Les états financiers annuels de la société sont préparés et présentés conformément aux dispositions du plan comptable mauritanien telles que définies par l'ordonnance 82 180 du 24 décembre 1982 et son décret d'application 83 025 du 17 janvier 1983.

Pour toute disposition non expressément traitée dans le cadre de ces référentiels, la société a recours aux principes comptables généralement admis notamment le référentiel international de la comptabilité ISA/IFRS en choisissant ceux qui reflètent de la manière la plus fidèle et sincère possible la réalité des opérations de la société.

2.1. Unité monétaire

Les états financiers ont été établis en Ouguiyas nouveau (MRU), la monnaie en vigueur depuis l'introduction de l'Ouguiya rebasée désignée par MRU, effective le 1^{er} janvier 2018.

2.2. Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations corporelles exploitées par la société figurent aux actifs immobilisés pour leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles de la société sont amorties sur la durée de vie estimée par les services techniques ou selon l'usage, et selon le mode d'amortissement approprié qui reflète la meilleure estimation de la consommation des avantages économiques générés par l'actif en fonction de la nature de l'immobilisation.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

– Constructions	20 ans
– Installations Techniques matériel et outillage	10 ans
– Véhicules	04 ans
– Agencements, aménagements et installation	10 ans

Les immobilisations exploitées par la société et acquises dans le cadre du Projet PAAPMCRSA n' étaient pas reflétées intégralement dans les états financiers, avant le transfert intervenu à la clôture dudit projet.

2.3. Valorisation des réceptions, du stock et du chiffre d'affaires (Vente de produits)

Les produits de la société proviennent de deux sources principales : (i) à partir des captures enregistrées à bord des navires de pêche par la garde côtière à Nouadhibou à hauteur de 2% des prises déclarées, et (ii) les sommes perçues par les senneurs en contrepartie des produits de leur pêche qu'ils sont tenus de rétrocéder à la SNDP.

Le stock de poissons destiné à la vente est valorisé au prix homologué de 5 MRU le kg, prix auquel il sera également vendu.

Pour améliorer sa capacité financière, la société est autorisée à vendre une partie du stock qu'elle reçoit à un prix de marché, à hauteur de 15% maximum du stock de sécurité. Le stock de sécurité

est estimé à 2.000 tonnes pour l'exercice 2018 (l'information pour la période de référence de la présente revue ne nous a pas été communiquée).

Du fait de la situation décrite au paragraphe précédent, une partie des ventes est enregistrée au prix unitaire homologué de 5 MRU le kg, et une autre partie à un prix de marché, supérieur au prix homologué. Toute analyse des ventes devrait aussi porter sur les quantités, et les ventes par catégorie, pour être pertinente.

2.4. Politique de constatation des provisions pour créances douteuses

L'estimation de la provision pour dépréciation des clients est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances non mouvementées adressé à la direction de la société. La direction donne un jugement motivé sur le sort de chaque créance et se prononce sur la nécessité de constituer ou non des provisions. En générale les créances des clients en compte non recouvrées pour une période dépassant 12 mois sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées (pratique en vigueur en 2018, mise à jour non certaine).

2.5. Impôt sur BIC

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) qui a remplacé l'impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) depuis le 1^{er} janvier 2020, selon les règles du droit commun et au taux en vigueur.

2.6. Taxe sur la Valeur Ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en toutes taxes comprises. Il en est de même en ce qui concerne les immobilisations/investissements.

Note 3. Actif Immobilisé

L'actif immobilisé s'élève au 31/12/2020 à la valeur nette de **138 944 215** MRU contre MRU : **99 944 215** l'exercice précédent enregistrant et se détaille comme suit dans les comptes :

Désignation	31/12/2020 Valeur brute MRU	31/12/2020 Amortissements MRU	31/12/2020 VCN MRU	31/12/2019 VCN MRU
Frais immobilisés	411 994,00	411 994,10	-	0,10
Constructions	73 462 948	1 802 684 087	60 778 861	44 987 557,00
Aménagements, Inst.	6 617 298	3 125 934,60	3 491 363,40	4 099 543,40
Matériel d'exploitation	124 092 060,90	54 344 492	69 747 568,10	42 365 786,10
Matériel de transport	11 231 588	8 790 543,70	2 441 044,30	2 773 833,30
Matériel de bureau et informatique	3 895 050	2 349 005,70	1 546 044,30	1 728 354,30
Autres immobilisations corporelles	1 542 815	603 481,10	939 333,90	659 770,90
Immobilisations en cours				8 822 414,20
TOTAL	221 253 753,90	82 309 539	277 888 429,90	105 437 259,10

La valeur brute a évolué comme suit au cours de l'exercice (source = tableau des immobilisations):

RUBRIQUES	(A) VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT			(D) = (A) + (B) - (C) VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT
		ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	RETRAIT DE L'EXERCICE	
Immobilisations incorporelles¹	411 994,00	-	-	411 994,00
frais à étaler	-			-
Valeur incorp immobilisées	411 994,00			411 994,00
Immobilisations corporelles¹	162 995 535,00	57 860 225		220 841 760
Constructions	55 319 676,00	18 143 272		73 462 948
Matériels d'exploitation	85 910 602,90	38 181 458		124 092 060,90
Matériel de Transport	10 301 588,10	930 000		11 231 588,10
Matériel Bureau Informatique	3 703 850,00	205 200	14 000	3 895 050
Mobilier de Bureau	1 124 520,00	372 395		1 496 915
Mobiliers de Logement	18 000,00	27 900		45 900
Installations et Aménagements	6 617 298,00			6 617 298
Immobilisations en cours	8 822 414,20	13 541 053,80	22 363 468	
Immobilisations financières¹	-			
TOTAUX	172 229 943,20	71 401 278	22 363 468	221 253 754

Les acquisitions de l'exercice comprennent :

DATE	RUBRIQUES	Acquisition	Reclassement
	212 Construction Siege SNDP		
311220	Construction Siege SNDP	18 143 272	
	214 MATERIEL D'EXPLOITATION		
240220	FACTURE N°001/2020 ETS JELLOUD	1 220 062	
030320	ACHAT WAGON FRIGO	1 404 200	
190520	ACHATS 4 WAW MODELE LL480B	1 460 000	
160620	FAC 001/20 AQUISITIO 4 CAMIONS	29 860 000	
230620	ACHAT TRANSPALETTE ETS MOHAMDI	17 000	
311220	Acquisition 03 conteneurs	4 220 196	
	215 MATERIEL DE TRANSPORT		
160620	FAC N SM/20000759 SODRA	930 000	
	216 MATERIEL DE BUREAU & INFORM		
190320	ACHAT UNITE CENTRALE	10 000	
010720	FA 000729 MY COMPUTER	9 000	
160720	FACTURES DNS CONFORT	9 100	
270720	FAC 048/2020 DNS CONFORT	28 000	
180820	FAC N067/SEL SERVICE UNITE CENTRALE	15 000	
280920	FAC 097/20 SEL SERVICES	18 500	
111220	FACTURE 799/20 ETS MTIYAZ	30 100	
111220	ACHAT 1 ORDINATEUR /JELLOUD	39 000	
311220	FACTRURES AKOS	14 500	
311220	MATERIEL DE BUREAU SOCO SERVICE	25 000	
311220	FACTURE MY COMPUTER	7 000	
311220	reclassement cpté immobilisation		14 000
	218 MOBILIER DE BUREAU		
090320	FAC N012/20 EBCHIR	5 000	
281020	ACHAT 02 BUREAUX 2 SALONS	190 035	
101120	ACHAT 4 CLIMATISEURS	53 560	
081220	ACHAT FOTEIL SEL SERVICES	7 000	
081220	ACHATCOFFRE FORT SEL SERVICES	7 000	
111220	FACTURE 799/20 ETS MTIYAZ	16 700	
311220	ACHAT 3 CLIMATISEURS NDB	44 100	
311220	FAC ETS AKOS	13 500	
311220	FACTRURES AKOS	6 500	
311220	MOBILIER DE BUREAU SOC SERVICES	15 000	
311220	reclassement cpté immo	14 000	
	218 MOBILIERS DE LGEMENT		

011220	FACTURE N 00095/AL JADID RIDEAUX	27 900	
23 IMMOBILISATION EN COURS			
060120	FAC N005/SNDP/MRE/19 CHEIKH EL ALEM	1 412 646	
070120	FA 00000005/DG/2019	59 437	
070120	PRIMES SUIVI CHANTIER	14 000	
280120	FACTURE N°005 CHEIKH EL ALEM	1 554 838	
030220	FAC N00006/DG/2020	65 519	
060220	PRIMES SUIVI CHANTIER SNDP	14 000	
040320	FAC N°00007/ABDELAHI	68 304	
040320	FAC N°00006/CHEIKH EL ALEM	1 630 140	
110320	PRIME SUIVI CHANTIER FEVRIER 2020	14 000	
230320	FAC N007 CHEIKH EL ALEM	1 037 657	
080420	Regt fct suivi chantier/BPR	43 727	
160420	PRIME SUIVI CHANTIER	14 000	
230420	FACTURE CHEIKH EL ALEM N008	700 598	
050520	FA00009/DG/2020	42 983	
270520	PRIME SUIVI CHANTIERS	14 000	
090620	FACTURE SOMELEC BRANCHEMENT SIEGE	1 889 773	
150620	FAC ABDELLAHI MED TALEB 0010/DG	44 304	
190620	FACTURE ZANTAH MAHER	70 000	
190620	"PRIME SUIVI CHANTIER	14 000	
190620	FAC BRANCHEMENT EAU NV SIEGE	16 000	
190620	AVANCE DEVIS N 0120 SMG	21 000	
030720	REG 50% FAC SMG	21 000	
070720	REG FAC ZANTAH MAHER	34 000	
310720	PRIME SUIVI CHANTIER	14 000	
120820	PRIME SUIVI CHANTIER JUILLET 2020	14 000	
180820	FA0000001 BUREAU DE SUIVI CHANTIER	59 400	
030920	PRIME SUIVI CHANTIER	14 000	
140920	FAC N26/2020 CHEIKH EL ALEM	285 236	
150920	FAC ABDELLAHI MED TALEB	12 719	
300920	MARCHE ETS JELLOUD	2 954 137	
191020	PRIME SUIVI CHANTIER	14 000	
211020	FAC AKOS	2 850	
281020	FACTURE CHEIKH EL ALEM	500 000	
281020	AVANCE ABDELLAHI BPR	10 000	
051120	PAY CONTRAT N089 SOMELEC	50 399	
111120	PRIME SUIVI CHANTIER	14 000	
191120	FACTURE TRANCHE 1 INSTALATION SERVE	124 950	
231120	FAC ABDELLAHI MED TALEB	19 700	

261120	MATERIEL DE PLOMBERIE SNDE	4 540	
261120	BRANCHEMENT SNDE	1 164	
271120	SALAIRE GARDIEN NOUVEAU SIEGE	4 000	
111220	FACTURE 10 ETS HAUT SERVICES	70 450	
151220	IDENTIFICATION BUREAU	8 400	
311220	CAP/Reliquat Contrat/ECCAB TP	567 183	
311220	Apurement immo en cours		22 363 468
	TOTAL ACQUISITION 2020	71 401 279	

Les amortissements ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

RUBRIQUES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS			
	(A) Montant des amortissements cumulés à la fin de l'exercice précédent	(B) Dotation de l'exercice	(C) Amortissements sur immobilisations sorties au cours de l'exercice	(D) = (A) + (B) - (C) Montant des amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles ¹	411 994			411 994
frais à étaler	-			-
Valeur incorp immobilisées				
Immobilisations corporelles ¹	66 380 690			81 897 545
Constructions	10 332 119,00	2 351 968		12 684 087
Matériel d'exploitation	43 544 816,80	10 799 676		54 344 492,80
Matériel de Transport	7 527 755	1 262 789		8 790 544
Matériel de Bureau et	1 975 496	373 510		8 790 544
Informatique	472 521	118 703		2 349 006
Mobilier de Bureau	10 228	2 029		12 257
Mobilier de Logement	2 517 755	608 180		3 125 935
Installations et Aménagements				
TOTAUX	66 792 684	15 516 855		82 309 539

Note 4. Valeurs d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à la valeur nette de MRU contre 12 830 905 MRU au 31/12/2019, analysée comme suit :

Désignation	31/12/2020 MRU	31/12/2019 MRU
Stock de marchandise	5 327 210	12 983 655
Provision pour dépréciation stock	-152 750	-152 750
	5 174 460	12 830 905

Il correspond à la valeur des stocks de poisson disponibles dans les différentes plateformes et centres logiciels, à la clôture de l'exercice. Une provision de 152 750 MRU a été passée pour constater le risque de perte du stock détenu par des entreprises en état de cessation d'activité.

Note 5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients s'élèvent au 31/12/2020 à la valeur de 27 459 063,86 MRU contre MRU 13 471 589,50 au 31/12/2019, réparties comme suit :

N° compte	CLIENTS	MONTANT
AI4100015	Poissonneries Aioun	378 905,00
AJ410029	POISSONNERIE AJOUER	20 050,00
AK410014	Poissonneries Akjoujt	39 117,50
AM410021	Poissonnerie AMOURJ	65,00
BG410003	Poissonnerie Boghé	39 525,00
BK410023	Poissonnerie BARKEOL	254 937,50
BN410020	Poissonnerie Benichab	2 990,00
CO410000	Clients Ordinaires	108 254,30
CS410019	Clients Senneurs	25 673 490,20
FD410011	Poissonnerie Fderick	158 435,00
KD410005	Poissonnerie Kaédi	21 000,00
MD410026	Poissonneries Mederdra	6 050,00
MG410027	Poissonneries Mounquel	800,00
NE410016	Poissonneries NEMA	8 421,86
NK410008	Poissonnerie Nktt	210 088,50

RO410009	Poissonnerie Rosso	178 753,00
SB410028	Poissonneries Sélibaby	104 250,00
TI410014	Poissonneries Tintane	67 510,00
TM410022	poissonnerie TIMBEDRA	115 010,00
ZR410010	Poissonnerie Zouerate	71 410,00
		27 459 062,86

L'augmentation des créances correspond aux prises en charge en 2019 des redevances des senneurs payées en 2020.

Au passif, les soldes créditeurs des comptes clients sont de **365 838,50 MRU** au 31/12/2 020 contre **307 453,00 MRU** au 31/12/ 2019, détaillé comme suit :

COMPTE	CLIENTS	MONTANT
AL410001	Poissonnerie Aleg	91 350,00
AT410002	Poissonnerie Atar	37 585,50
BA410029	Poissonneries BABABE	20,00
BM410024	Poissonneries Boumdeid	2 900,00
BT410013	Poissonnerie Boutilimit	44 520,00
CA410031	CARSEK	6 000,00
KI410006	Poissonnerie Kiffa	20 878,00
MB410017	Poissonneries MBOUT	142 120,00
MO410025	Poissonneries MOUDJERIA	6 055,00
TI410018	Poissonneries Tidjikja	14 380,00
WA410012	Poissonnerie Ouadane	30,00
		365 838,50

Note 6. Personnel et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **1 541 251,70** MRU et s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2020 MRU	31/12/2019 MRU
Rémunérations dues	32 379,10	120 527,10
Avances et acomptes au personnel	1 237 035,60	1 230 220,60
Avances et acomptes prestataires	229 511	190 504,00
	1 498 925,70	1 541 251,70

Note 7. Etat &Autres collectivités publiques

Le solde débiteur de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **1 498 925,70** MRU, contre **1 344 853,30** MRU au 31/12/2019, et correspond à la TVA déductible.

Note 8. Débiteurs divers

Le solde de ce poste s'est élevé au 31/12/2020 à **461 277,42** MRU qui remonte au moins à 2017.

Note 9. Disponibilités et dépôts

Le solde de ce poste affiche une valeur nette de **142 347 370,01** MRU au 31/12/2020 contre en **MRU 127 220 937,98** au 31/12/2019, détaillée comme suit :

N° COMPTE	RUBRIQUES	MONTANT
54800000	VERSEMENT EN COURS	3 408 065,00
55001000	BMCI BANQUE	6 137 434,87
55002000	BNM BANQUE NKTT	101 760,24
55003000	MAURISBANK NKTT	22 946 973,10
55004000	BANQUE POPULAIRE DE MIE	17 054 517,62
55005000	ATTIJARI BANK	34,24
55006000	ORABANK	174 806,36
55007000	BCI	219 106,03
55008000	NBM	31 623,80
55009000	BMI	70 697 341,20
55010000	BMS	31 137,40

55011000	BFI	274 200,20
55012000	IBM	3 520 936,00
55400000	CHEQUES POSTAUX	60 702,50
55500000	TRESOR PUBLIC	38 961 842,90
56000000	CAISSE	105 295,50
56001000	CAISSE NDB	162 500,13
57000000	REGIE D'AVANCES ET ACCREDITIFS	1 406 065,92
		165 294 343,01
59100000	PROVISION POUR DEPRECIACTION CPTE FI	-22 946 973,00
	TOTAL DISPONIBILITES ET DEPOSITS	142 347 370,01

La provision pour dépréciation des comptes financiers correspond à la totalité du solde du compte de la MAURISBANK tombée en faillite

Note 10. Comptes d'attente et de Régularisation

Les comptes d'attente à régulariser s'élèvent à 3 383 998 MRU au 31/12/2020 contre 2 640 365 MRU au 31/12/2019, comme indiqué ci-après :

Désignation	31/12/2020 MRU	31/12/2019 MRU
Charges constatées d'avance	1 546 993	803 360
Compte d'attente à régulariser	1 837 005	1 837 005,00
	3 383 998	2 640 365,00

Note 11. Situation Nette

La situation nette de la société au 31/12/2020 s'affiche à la valeur de 206 071 850.55MRU, contre 217 325 015 MRU au 31/12/2019, composée comme suit :

Intitulé des comptes	31/12/2020 MRU	31/12/2019 MRU
Fonds de dotation - Capital	170 114 269,00	170 114 269
Résultats nets antérieurs	47 210 746.07	9 111 035
Résultat net exercice	-11 253 164.04	38 099 711,39

Situation nette	<u>206 071 850.55</u>	<u>217 325 015</u>
------------------------	------------------------------	---------------------------

Note 12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les comptes fournisseurs affichent des soldes créditeurs **4 019 527.93** MRU contre en MRU **3 852 209,70** l'exercice précédent, qui se détaillent comme-suit :

Fournisseur	31/12/2020 MRU	31/12/2019 MRU
Chinguitel	117 924.10	105 669,10
FENIE BROSSETTE(IVECO)	6 445.20	6 445,20
Station FNT	18 001.20	1,20
Fournisseurs Ordinaires	1 931 480.80	1 177 993,90
Mauritanienne de Sécurité Privée		387 000,00
Somelec	1 945 676.63	2 175 100,20
	<u>4 019 527.93</u>	<u>3 852 209,70</u>

A l'actif le solde débiteur des comptes fournisseurs est de **72 657** MRU composé d'un reliquat de règlement sur le compte de Mauritel SA.

Note 13. Etat et autres collectivités publiques

Les dettes fiscales s'élèvent au 31/12/2020 à **26 210 725.2** MRU contre **26 107 573** MRU au 31/12/2019, et se détaillent comme-suit :

Désignation	31/12/2020 MRU	31/12/2019 MRU
Impôt sur le bénéfice (IMF)	23 587 037.37	23 071 093
Impôts recouvrables sur tiers	446 427	962 797
Impôts sur traitements et salaires	1 878 260.9	1 679 683
Charges à payer, Etat	299 000	394 000
	<u>26 210 725.2</u>	<u>26 107 573</u>

Note 14. Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Les dettes sociales s'élèvent au 31/12/2020 à **5 527 444.14** MRU contre **6 220 038,14** MRU au 31/12/2019, et se détaillent comme-suit :

Désignation	31/12/2020 MRU	31/12/2019 MRU
Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	189 064.90	887 150,90
Caisse Nationale Assurance Maladie (CNAM)	5 338 379.24	5 332 887,24
	5 527 444.14	6 220 038,14

-Comptes de Produits et de Charges

Note 15. Comptes de Produits et de Charges

Les ventes de l'exercice ont connu une diminution de 14% du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent.

Dans la même période, les charges ont été augmenté de 14%, ce qui explique le déficit du résultat net, qui passe de d'un bénéfice clos au 31/12/2019 d'un bénéfice net de 38 099 711 MRU à une perte nette de l'exercice clos au 31/12/20 de 11 253 164 MRU.

	31/12/2020 MRU	31/12/2019 MRU	Variation nette	Variation %	Part au CA %	Part Charges %
Achats marchandise	12 899 682	16 198 847	-3 299 165	-20%	-10,33%	8,98%
Variation de stocks	3 851 245	-1 974 860	5 826 105	-295%	-3,08%	2,68%
Achats d'approvisionnt non stocké	21 435 876	19 825 843	1 610 034	8%	-17,16%	14,92%
S/T Achats et variations de stocks	38 186 804	34 049 830	4 136 974	12%	-30,57%	26,58%
Charges externes liées à l'investissement	10 050 223	9 229 325	820 898	9%	-8,04%	6,99%
Charges externes liées à l'activité	41 742 759	33 075 915	8 666 844	26%	-33,41%	29,05%
Charges et pertes diverses	1 756 260	1 654 900	101 360	6%	-1,41%	1,22%
						0,00%
Frais de personnel	35 652 501	34 770 749	881 752	3%	-28,54%	24,81%
Impôts et taxes	782 568	541 450	241 118	45%	-0,63%	0,54%
Dotation amortissments et provisions	15 516 855	12 321 765	3 195 090	26%	-12,42%	10,80%
Total Charges	143 687 969	125 643 934	18 044 035	14%	-115,02%	100,00%
Vente de poisson à taux réduit	-55 048 760	-41 681 352	-13 367 408	32%	44,06%	-38,31%
Vente de poisson à taux normal		-82 935 750	82 935 750	-100%	0,00%	0,00%
Autres produits et profits exceptionnels	-50 428 110	-51 826 447	1 398 337	-3%	40,37%	-35,10%
Subvention d'exploitation	-19 450 376		-19 450 376	#DIV/0!	15,57%	-13,54%
	-124 927 246	-176 443 549	51 516 303	-29%	100,00%	-86,94%

Résultat avant impôts	18 760 723	-50 799 615	69 560 338	-137%	-15,02%	13,06%
Impôt sur le résultat (IMF)	2 794 860	3 116 677	-321 817	-10%	-2,24%	1,95%
Impôt sur le résultat (BIC)		9 583 227			0,00%	0,00%
Résultat net	21 555 583	-38 099 711	59 655 294	-157%	-17,25%	15,00%
Chiffre d'Affaires	-124 927 246	-176 443 549	51 516 303	-29%	100,00%	-86,94%

SNDP

01/01/2020

31/12/2020

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité 44 361

Page :

1

Numéro de compte	Intitulé des comptes	Mouvements	Soldes	
			Débit	Crédit

			Crédit
			Crédit
10500000	FOND DE DOTATION	170 114 269	170 114 269
12000000	REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	8 601 989	8 601 989
12900000	REPORT A NOUVEAU DE 12 540 539		12 540 539
13000000	RESULTAT NET CREDITI 12 699 904	75 038 482	62 338 578
13900000	RESULTAT NET DEBITEL 11 189 282		11 189 282
14000000	SUBVENTION D'EQUIPEMENT RECUES	70 400 000	70 400 000
14900000	SUBVENTION D'EQUIPE 1 619 803		1 619 803
20500000	VALEURS INCORP. IMMC 411 994		411 994
21200000	CONSTUCT. BATIMENTS 73 462 948		73 462 948
21400000	MATERIEL D'EXPLOITAT 124 092 061		124 092 061
21500000	MATERIEL DE TRANSP 11 231 588		11 231 588
21600000	MATERIEL DE BUREAU 3 909 050	14 000	3 895 050
21800000	MOBILER DE BUREAU 1 496 915		1 496 915
21810000	MOBILIER DE LOGEMNT 45 900		45 900
21820000	INSTAL. AGENCEMT. AN 6 617 298		6 617 298
23000000	IMMOBILISATION CORP 22 363 468	22 363 468	
28050000	AMORT VAL INCORP IMMO	411 994	411 994
28120000	AMORT CONSTRUCTIONS	12 684 087	12 684 087
28140000	AMORT MAT. EXPLOITATION	54 344 493	54 344 493
28150000	AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	8 790 544	8 790 544
28160000	AMORT MAT BUREAU & INFORMATIQUE	2 349 006	2 349 006
28180000	AMORT. MOBILIER BUREAU	591 224	591 224
28181000	AMORT. MOBILIER LOGEMENT	12 257	12 257
28182000	AMORT. INST. AGENMT. AMNAGT	3 125 935	3 125 935
30000000	STOCK DE MARCHANDIS 69 548 480	64 221 270	5 327 210
39000000	Provisions pour dépréciation des st	152 750	152 750
40000000	FOURNISSEURS ORDIN 113 443 714	117 390 605	3 946 891
41000000	CLIENTS ORDINAIRES 364 527 607	337 434 382	27 093 224
42000000	REMUNERATIONS DUES 20 969 786	20 937 407	32 379
42500000	AVANCES ACOMPTE P 3 048 642	1 811 606	1 237 036
42900000	AVCE ACOMPTE PREST. 502 504	272 993	229 511
43200000	IMPOTS SUR LE BENEFI 2 278 915	25 865 953	23 587 037
43300000	IMPOTS RECOUVRABLE 2 182 259	2 628 686	446 427
43400000	IMPOTS S/ TRAIT. SALAI 6 435 528	8 313 789	1 878 261
43500000	ETAT TVA DEDUCTIBLE 1 473 822		1 473 822
43550000	ETAT TVA A DECAISSE 13 060		13 060
43570000	ETAT TVA COLLECTEE 9 697		9 697
43800000	CHARGES A PAYER ETA 394 000	693 000	299 000

gw

44000000 SECURITE SOCIALE	1 666 922	1 855 987	189 065
44200000 CAISSE NATIONALE ASS	2 616 390	7 954 769	5 338 379
45500000 DIVIDENDE A PAYER	3 000 000	10 404 875	7 404 875
45600000 COMPTES COURANTS ASSOCIES.ADMI		37 500	37 500
46000000 DEBITEURS DIVERS	60 600	60 600	
46400000 AUTRES DEBITEURS DIV	400 677	400 677	
46800000 CHARGES A PAYER	673 202	3 093 769	2 420 567
48000000 CHARGES CONSTATEES	2 350 353	803 360	1 546 993
48800000 COMPTE ATTENTE A RE	1 837 005		1 837 005
54800000 VERSEMENT EN COURS	5 982 610	2 574 545	3 408 065
55001000 BMCI BANQUE	94 092 931	87 955 496	6 137 435
55002000 BNM BANQUE NKTT	7 187 267	7 085 507	101 760
55003000 MAURISBANK NKTT	22 946 973		22 946 973
55004000 BANQUE POPULAIRE DE	73 110 129	56 055 611	17 054 518
55005000 ATTIJARI BANK	34		34
55006000 ORABANK	180 335	5 529	174 806
55007000 BCI	221 658	2 552	219 106
55008000 NBM	32 764	1 140	31 624
55009000 BMI	112 768 938	42 071 596	70 697 341
55010000 BMS	128 106	96 968	31 137
55011000 BFI	310 210	36 010	274 200
55012000 IBM	3 733 801	212 865	3 520 936
55400000 CHEQUES POSTAUX	61 303	600	60 703
55500000 TRESOR PUBLIC	90 361 843	51 400 000	38 961 843
56000000 CAISSE	2 918 255	2 812 959	105 296
56001000 CAISSE NDB	2 526 330	2 363 830	162 500
57000000 REGIE D'AVANCES ET A	7 605 777	6 199 711	1 406 066
58000000 VIREMENTS FONDS	73 700 000	73 700 000	
59100000 PROVISION POUR DEPRECIACTION CPT		22 946 973	22 946 973
60000000 ACHAT POISSON	12 899 682		12 899 682
60300000 VARIATIONS DE STOCK	60 416 070	56 564 825	3 851 245
60600000 FOURNIT. NON STOCKE	7 938 204		7 938 204
60610000 CARBURANT ET LUBRIF	10 875 979		10 875 979
60650000 PRODUITS D'ENTRETIEN	131 493	21 260	110 233
60660000 FOURNITURES DE BURE	313 710	51 553	262 157
60670000 VETEMENT DE TRAVAIL	104 664		104 664
60680000 AUTRES MATIERES ET F	3 618 819	1 474 180	2 144 639
62000000 LOCATIONS IMMOBILIE	15 120 800	9 000	5 111 800
62001000 LOCATION VEHICULES	151 700		151 700
62140000 ENTRET. ET REP.MAT.	D 3 651 751		3 651 751
62140009 ENTRET.MAT.EXPLOIT.H	78 900		78 900
62150000 ENTRET.ET REPAT MAT	242 797		242 797
62150009 ENTRET.REPART.MAT T	18 750		18 750
62160000 ENTR. MAT.BUREAU & I	84 860		84 860
62182000 ENTRETIEN INST. AMEG	474 662		474 662
62340000 ASSURANCES VEHICULI	157 653		157 653
62400000 FRAIS ETUDES ET RECH	100 000		100 000
62500000 DOCUMENTAT° GENERA	75 000		75 000
63050000 TRANSPORT PERSONNE	59 300		59 300
63080000 AUTRES FRAIS TRANSP	4 000		4 000

OLW

63100000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 000	
63150000 FRAIS DE MISSION .	1 652 574	
63150009 Frais de Mission H.Exploit	32 000	
63170000 RECEPTIONS.	60 000	
63200000 FRAIS POSTAUX ET TEL	362 433	
63200009 FRAIS POSTAUX H.EXPL	12 195	
63300000 PERSONNEL INTERIMAI	36 401 600	62 400
63310000 HONORAIRES	195 000	
63381000 FRAIS DE GARDIENNAG	1 665 430	
63382000 FRAIS DE MANUTENTIO	12 902 122	
63400000 PUBLICITE ET PROPAGA	372 300	
63500000 SERVICES BANCAIRES	125 561	
63500009 FRAIS BANCAIRES HE	1 026	
63800000 CHARGES DIVERSES	900 721	
63810000 FRAIS CONSEILS ET AS	240	
64100000 Redevances Brevet,Licenc	25 200	
64500000 DONS ET SECOURS	1 592 320	
64800000 CHARGES ET PERTES D	138 740	
65000000 SALAIRES DE BASE	10 876 386	
65050000 CONGES PAYES	1 346 227	
65060000 PRIMES ET GRATIFICAT	20 257 302	
65070000 INDEMNITES DE PREAVI	672 364	
65200000 CHARGES PATRONALE	786 440	
65300000 CHARGES SOCIALES/CN	1 434 791	
65510000 MEDECINE DU TRAVAIL	120 991	
65600000 FRAIS RECYCLAGE ET F	58 000	
65700000 AVANTAGE EN NATURE	100 000	
66010000 PATENTE ET DROIT DE I	100 000	
66020000 TAXES SUR LES VEHICL	396 050	137 960
66050000 TAXES D'APPRENTISSA	199 000	
66700000 Pénalités et Amendes	225 478	
68000000 DOTATIONS AUX AMOR	15 516 855	
70021000 VENTES POISSON A TAI	55 028 980	
70021009 VENTES A TAUX REDUIT H.EXPLOT	176 980	
70023000 VENTES AVARIES	19 780	
74400000 SUBVENTION D'EQUIPEMT QUOTE PAR	1 619 803	
74800000 AUTRES PRODUITS ET PROFITS EXEPT	48 808 307	
74800009 AUTRES PRODUITS ET PROFIT EXEPT.	10 268 310	
76000000 SUBVENTION D'EXPLOIT	70 687 991	
77800009 DIFFERENCEDECHANGE(GAIN)	0	
85000000 RESULTAT AVANT IMPO	50 799 615	
86000000 IMPOT SUR LE RESULTAT	12 699 904	2 794 860
		8 458 304
1 443 277 555	1 451 735 859	
266 296 255	257 837 951	8 458 304
1 709 573 810	1 709 573 810	